

**Universa Laus international**  
**Brno, République tchèque**  
**21-25 août 2017**

**22 août**

Présentation du document *Singing to the Lord* des évêques américains (D. Sabaino)

1<sup>er</sup> chapitre : pourquoi nous chantons ? (la musique comme participation active des fidèles et don de Dieu à eux pour qu'ils le louent)

2<sup>ème</sup> chapitre : L'Église en prière (la dimension culturelle du chant liturgique, la question du latin)

3<sup>ème</sup> chapitre : La musique dans le rituel catholique (les instruments, les sortes de musique, la place du grégorien, l'acoustique des églises, la place des musiciens dans l'espace liturgique)

4<sup>ème</sup> chapitre : Organiser la musique pour une célébration (les critères proposés pour évaluer la qualité des œuvres destinées au chant liturgique et leur pertinence)

5<sup>ème</sup> chapitre : la structure musicale du rituel catholique (détail du rituel)

Une bonne musique liturgique doit-elle être d'abord une bonne musique ? On doit distinguer entre une bonne musique et un style de musique adapté à un contexte.

*Discussion*

Le multiculturalisme bouleverse les pratiques. N'y a-t-il pas un risque de folklorisation de la musique liturgique ?

La question posée n'est pas seulement celle du style, mais aussi de la dominance de maisons d'édition, qui a au fond donné une priorité à la logique de ce qui se vendra le mieux, maintenant que les cotes ne sont accordées que pour des textes et musiques déjà publiés.

La question des relations entre l'assemblée et les personnes ordonnées était mieux posée dans les documents du concile.

Les jeunes prêtres sont les plus cléricaux et en même temps peu formés. Ils ont une attitude très ritualiste, se crispent sur des détails. Ils ont des cours de théologie sacramentelle, mais leur formation liturgique se fait sur le tas. Et ils n'ont pas de formation musicale, à peine de chant.

Il semble que nous fonctionnons sur deux anthropologies différentes. Les messes basses sont sous-tendues par une perspective où l'humain reçoit et le dimanche par une perspective de l'humain créatif.

On pense plus la liturgie pour les pratiquants, alors qu'elle devrait aussi être réfléchie comme mode d'évangélisation premier. Il y aurait des comparaisons à faire avec ce qui se passe dans d'autres contextes, par exemple des concerts, où les gens vivent la communion par le chant, une capacité au silence aussi.

Il faudrait reprendre la question du corps en liturgie.

**Mercredi 23 août**

La liturgie en République tchèque après le concile (Pavel Kopecek)

Le concile cadre la question de la musique liturgique : elle recouvre le grégorien, la polyphonie sacrée, les pièces pour orgue lors des liturgies, la musique religieuse, les chorals populaires.

Un comité a été institué en Bohême et Moravie en 1965. Il a mis en route la mise en langue vernaculaire de l'ordinaire et posé la question de la création de chorals propres. En 66, lors d'une réunion à Prague, la priorité a été donnée à une sélection de mélodies traditionnelles. Le latin a été partiellement conservé. La question de la formation des prêtres à la nouvelle liturgie a été posée en 1967. Quelques personnalités importantes ont émergé. J. Olejnik pour la création

d'ordinaires et la musicalisation des psaumes. B. Korejs pour la formation des organistes de Moravie et des maîtres de chœur en Bohême. Il a également dirigé la publication du livre de chants de 1984. Il reste encore à bien intégrer l'état d'esprit du concile concernant l'assemblée : elle est le sujet de l'événement liturgique, elle ne chante pas pendant la liturgie, mais la liturgie.

### *Discussion*

Sous le communisme ? Tout était sous le contrôle du gouvernement. La musique liturgique était surveillée par le ministère de la culture. Il y avait des impôts lourds sur les églises. Pas de contacts avec l'Ouest. Les contacts avec Rome ne portaient que sur l'ordinaire de la messe. La question musicale a été différente après le printemps tchèque. On a commencé à parler de messes pop, folk... avec des influences américaines.

Les chants et hymnes dans la messe ? La question des chants populaires reste séparée du culte. Les chants religieux populaires ne sont autorisés que pour certaines célébrations.

La formation ? Au séminaire, on n'apprend que le chant pour l'ordinaire. Et il est difficile de faire chanter les séminaristes.

L'œcuménisme ? La préoccupation n'est pas centrale. Les Tchèques ont surtout été préoccupés par le souci de se couper de Rome en même temps que de Vienne. Ils voulaient trouver une unité nationale.

L'athéisme tchèque ? C'est plutôt une inculture. Il y a plus de désir spirituel, et même de religiosité que ce qui se lit dans la pratique. Et il ne faut pas négliger la dimension politique de la religion, le fait de se reconnaître comme héritiers d'une religion est en partie le ciment de la nation.

### **Jeudi 24 août**

#### La musique liturgique en France (Vincent Declaire, lu par Pierre Benoît)

Rappel de Musicam Sacram. Les rubriques concernent les messes chantées, le grégorien, la schola cantorum, le répertoire monastique, les instituts de formation, la place de l'orgue, les concerts spirituels et veillées.

Le prêtre doit chanter les rubriques de 1<sup>er</sup> degré dans la messe chantée. Or, ils savent rarement chanter. Les messes sont la plupart du temps des messes lues avec des chants de l'assemblée intercalée entre les parties lues. Cela a un inconvénient : un certain activisme de l'assemblée.

Dans le texte conciliaire, le grégorien est central. Dans la réalité française d'aujourd'hui, il est pour l'essentiel sorti des églises. Il est souvent associé dans la mentalité des catholiques aux mouvements traditionalistes. C'est l'État français qui a créé des classes de grégorien dans les conservatoires.

Schola cantorum. Les chorales traditionnelles se sont effacées après le concile. Elles ont été souvent remplacées par des animateurs qui, armés d'un micro, tendent à couvrir la voix de l'assemblée. Le trio chantre- assemblée- chorale est un peu revenu dans les années 80.

Le répertoire monastique. Les moines et moniales ont été très actifs dans la création d'hymnes, dont ont intégré le répertoire paroissial. Aujourd'hui c'est un moindre lieu de créativité, plus frêle.

Formation. Il n'y a plus maintenant qu'un seul institut de formation. Il est surtout fréquenté par des musiciens. Les séminaristes sont peu nombreux et leur formation en musique est brève.

L'orgue. Les organistes doivent de plus en plus accompagner des chants dont la qualité est pour le moins irrégulière et peuvent de moins en moins jouer des cantiques et chorals intéressants musicalement.

Les concerts spirituels avaient pour objectif de développer l'esprit religieux. Ils ont suscité des répertoires nouveaux, parfois utilisés dans les messes.

#### Le répertoire actuel en France

L'idée est que toutes les sensibilités se trouvent représentées et qu'en même temps il y ait un répertoire commun. C'est l'objectif des chants notés de l'assemblée, mais ils sont peu utilisés et les paroisses utilisent plutôt des répertoires différenciés en fonction de leur sensibilité, que les chants soient cotés ou pas. Les communautés nouvelles ont des groupes de création très actifs. Les chants de louange dominant. Des chanteurs indépendants (Gianadda) ou des groupes (Glorious) s'imposent du dehors et entrent dans la liturgie.

#### Les défis

La musique liturgique est un lieu de multiplication de chapelles. La variété est souvent le modèle des harmonies choisies. Il est difficile de trouver des critères pour décrire la production. Il y a plus de musiciens compositeurs que d'auteurs de textes. Il ne faut pas sous-estimer le risque de perte d'un répertoire patrimonial liturgique, tant la situation est éclatée.

#### La création de textes pour la liturgie (Odile Riondet)

Le travail de l'auteur de texte. Il existe des groupes critiques d'auteurs de textes (chants, hymnes, tropaires...) pour la liturgie : CFC, Poiétiques. Ils ont été sollicités comme conseillers littéraires pour la Bible de la liturgie. Ou participer à des formations à l'écriture de textes pour la liturgie (SNPLS). Ils sont regroupés dans deux principales associations regroupant auteurs de textes et de musique (ULAF, ACCREL).

Comment travailler le texte dans un contexte international ? Il est possible de réfléchir sur la tension et les liens créés par un texte entre les Écritures, la poésie et la théologie. Ou encore identifier les instants possibles de dialogue entre auteur de texte et auteur de musique en fonction des contextes : décision d'un thème, choix des références scripturaires ou théologiques, de la structure du texte, du détail de mots, du phrasé, des sonorités... Ou montrer comment les auteurs de textes liturgiques utilisent la prosodie contemporaine (ver libre, isostrophie ou non-isostrophie, rythmes, syntaxe, structures poétiques), ce que cela implique pour le musicien.

Le travail présenté aujourd'hui se situe dans une logique d'ensemble : s'adresser à ceux qui entrent rarement dans une église. Ce qui oriente vers deux sortes de réalisations : le concert spirituel et les chants et hymnes pour les trois grandes étapes de la vie (baptême, mariage, funérailles). Le texte (triduum de pâques) mis en musique par Henri Dumas et chanté par les francophones est organisée autour de deux grands refrains.

Pour le vendredi et le samedi :

*Je suis couché dans la poussière,  
On m'allongera sous la pierre  
Effleuré par le vent du soir  
Ramène vers moi ton regard.*

Pour la nuit du samedi et le dimanche :

*Réveille-toi ô toi qui dors  
Relève-toi d'entre les morts.*

C'est le premier refrain qui est utilisé ici, précédé d'un extrait de la voix de Marie.

#### La musique liturgique en Grande-Bretagne (John Ainslie, lu par Paul Wellicome)

Avant le concile, il existait en Angleterre depuis 1929 La société de Saint Grégoire, fondée par un moine pour promouvoir la participation de l'assemblée aux chants de la messe (il s'agissait

alors de former au grégorien). Après le concile, peu de choses ont changé, ni les prêtres ni les fidèles n'avaient l'intention de se laisser distraire par des chants. Les chorales étaient restées vivaces et chantaient. Le premier document épiscopal paru après le concile se préoccupait des hymnes pour les ordres qui avaient fait vœu de silence. Un nouvel hymnaire a été publié en 1966, utilisant des hymnes anglicans, d'autres des USA et des traductions sur les airs de Gelineau. Ce n'était pas une décision de la hiérarchie, mais des éditeurs religieux. Il n'y a pas de commission spéciale pour la musique liturgique.

Entre 1963 et 1969 on a vu surgir la pratique du « four hymn sandwich » (le sandwich des 4 hymnes) : entrée, offertoire, communion et sortie. En 75 plusieurs commissions épiscopales ont travaillé sur divers aspects de la liturgie : l'architecture, la musique, les arts... En 2005 est parue une directive pastorale sur la célébration eucharistique. En 2011 la nouvelle traduction du missel a intégré l'usage croissant des chants. Les évêques se préoccupent actuellement plus des textes utilisés lors des liturgies. Ainsi, il y a plus de chants lors des messes, mais l'animation musicale manque de volontaires. Les cathédrales vivent des situations contrastées. Les paroisses se contentent souvent d'une guitare. La Société de saint Grégoire existe toujours.

### Discussion

Comment décrire la normativité d'une musique ou d'un texte ? Laisser vivre des textes et des musiques sans trop de contrôle, n'est-ce pas aussi dans l'esprit de Vatican II ?

En Grande Bretagne, il y a en réalité très peu de textes nouveaux, à part les nouvelles traductions du missel.

En France, il y a un problème majeur depuis le moment où la sélection effective des chants et hymnes a été laissée aux éditeurs.

### La situation en Suisse francophone (Emmanuel Pittet)

En Suisse romande, il n'y a pas de répertoire propre ni de répertoire commun, mais à la différence de la France les chorales sont très importantes et très présentes. Par exemple, dans le canton de Fribourg, il y a 3 500 chanteurs répartis dans 140 chœurs. Les chefs de chœur sont rémunérés. Mais l'assemblée chante peu. En général, les chorales chantent à 4 voix et l'assemblée joint sa voix à la voix principale. Les Suisses cherchent à manifester leur identité à travers des créations, mais elles ne sont pas toujours bonnes. Le centre romand de pastorale liturgique forme 150 à 200 personnes par an. Et l'abbaye de Saint-Maurice organise ses séminaires d'été sur la musique liturgique. Ils sont surtout fréquentés par des laïcs. Les prêtres n'y viennent pas.

### La situation en Italie (Maurizio Gagliardi)

L'Italie est un patchwork de situations liturgiques : le nord et le sud, les aires linguistiques, les styles de musique... Il y a beaucoup de musiques dans le genre de la variété. Ou des chants de piété mariale qui ont conservé les archaïsmes de la langue. Ou des chants issus des communautés charismatiques.

### La situation belge (Béatrice Sepulchre)

Les Belges étaient moteurs dans Vatican II. Les psaumes ont été tout de suite mis en musique et diffusés. Un institut de musique sacrée a été fondé, s'appuyant aussi sur la musique anglicane. La question linguistique est importante en Belgique, car il y a trois langues. Les églises germanophone sont une tradition chorale importante. Les néerlandophones ont des assemblées souvent âgées. Les francophones ont une sélection de 900 chants pour un répertoire commun. Les charismatiques sont très actifs et ils ont un répertoire bilingue. La Belgique a des compositeurs (Philippe Robert est Belge). Et la pianiste Grazia Previdi fait un travail très

intéressant d'accompagnement par le piano de textes liturgiques comme des hymnes et des psaumes. La transmission est fragile. Bruxelles est une ville très cosmopolite et le métissage des religions y est important. Ou les communautés catholiques étrangères qui viennent avec leur tradition. N'est-ce pas là un de nos principaux défis aujourd'hui sur le plan liturgique ? Les chœurs existent, mais se constituent en général pour un projet circonscrit dans le temps. Les parcours catéchétiques pour adultes sont un des lieux d'inventivité. Dans les sessions de formation au chant liturgique, le bilinguisme devient la règle.

#### Discussion

Il existe une pop complexe musicalement, mais les chants religieux qui sont dans cette mouvance n'utilisent qu'une version simpliste. C'est dommage. Longtemps, l'Église a sublimé les musiques courantes. Maintenant, elle les appauvrit.

Il y a une répartition des styles de musique qui est sociologique.

Faut-il avoir une musique spécifique pour les jeunes ? Que se passera-t-il quand ils deviendront adultes ?

La liturgie est un lieu où les jeunes chantent, alors que dans la vie courante ils écoutent la musique.

N'ont pas eu de temps de parole, mais seulement la possibilité de faire entendre des chants ou de la musique liturgique : Russie, Brésil, Chili, Allemagne.

#### **Vendredi 25 août. Bilan et propositions**

- Résoudre les problèmes d'organisation : avoir à l'avance les jours et heures de début et de fin de session. Avoir un programme.
- Que les gens qui sont censés intervenir le sachent à l'avance, et que le temps qui leur est accordé soit respecté. Éviter de donner une demi-heure, puis la restreindre à 10 minutes. Ou de demander le jour-même à quelqu'un de parler sans qu'il ait eu le temps de préparer.
- Une autre question est celle de la désignation des intervenants. Actuellement, depuis quelques années, le praesidium les désigne à l'avance. Il, peut bien entendu y avoir des intervenants à qui l'on demande une ouverture de la session. Mais il faudrait aussi qu'il y ait une sorte d'appel à communication, offrant à ceux qui désirent faire un exposé la possibilité de le faire. Et le programme pourrait alors être construit sur les propositions.
- Il est important de conserver l'alternance entre les aspects plus théoriques et l'exposé des pratiques, les deux s'enrichissent mutuellement.
- Certains groupes linguistiques ont été peu entendus. Par exemple les germanophones, les lusophones et les hispanophones. Or ce sont des langues importantes et il y avait dans l'assistance les ressources de traduction qui aurait permis de les valoriser plus. L'usage majoritaire de l'anglais s'est avéré trop sélectif. Il faudrait revoir les procédures linguistiques. Et notamment le fait d'avoir à l'avance les intervenants et les textes permettrait des traductions au moins de résumés dans les diverses langues.
- Quels sont les objectifs actuels de l'association ? Le temps de la mise en œuvre du concile est maintenant terminée. D'autres défis sont nés. Pourrait-on par exemple partir des textes du pape François, même s'ils ne sont pas centrés sur la liturgie, et nous demander ce qu'ils impliquent en liturgie ? Notamment *Evangelii Gaudium* et *Amor Laetitia*.
- Il y a d'autres lieux liturgiques, ils sont simplement insérés dans d'autres structures : les hôpitaux, les maisons de retraite, des écoles... Il faudrait en faire le recensement et nous demander ce que cela implique.